



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dijon, le 26 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

(2 pages)

Les entreprises de la métropole dijonnaise mobilisées dans la lutte contre l'épidémie de Covid 19

Fabien SUDRY, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or, salue l'engagement des entreprises Corden Pharma, Recipharm, Delpharm et SPPH (société de production pharmaceutique et d'hygiène) dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Corden Pharma Chenôve, fabricant de principes actifs pharmaceutiques, a contribué au développement du vaccin mis au point par la société américaine de biotechnologies Moderna. Les deux entreprises ont étendu leur relation d'approvisionnement en mai 2020 pour la fourniture d'excipients lipidiques destinés à être utilisés dans le vaccin alors en phase d'essais cliniques.

Recipharm, leader suédois dans le développement et la fabrication de produits pharmaceutiques, a signé mardi 24 novembre une lettre d'intention avec Moderna afin d'assurer le conditionnement du vaccin sur son site de Monts en Indre-et-Loire¹. Le groupe Récipharm est présent en France sur quatre sites dont celui de Fontaine-les-Dijon, spécialisé dans la fabrication de médicaments de formes sèches (gélules et comprimés) pour le marché international.

Delpharm, sous-traitant de l'industrie pharmaceutique française, a également été sélectionné jeudi 19 novembre 2020 par la société américaine Pfizer et le laboratoire allemand BioNTech pour la fabrication d'un vaccin contre la Covid-19. La production débutera en 2021 sur le site de Saint-Remy-sur-Avre en Eure-et-Loire. Le groupe Delpharm dispose de plusieurs sites en France dont celui de Quétigny, spécialisé dans la fabrication de médicaments dans les formes pharmaceutiques sèches et injectables.

¹ Voir en pièce jointe le communiqué de presse d'Agnès Pannier-Runarcher, ministre déléguée chargée de l'industrie en date du 25 novembre 2020.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfecture de la Côte-d'Or
Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

1

www.cote-dor.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte

@Prefet21_BFC

@Prefet21.BFC

Enfin, **SPPH**, filiale du du groupe Fareva et fabricant de préparations pharmaceutiques implanté à Quétigny, a annoncé le même jour la mise au point d'un spray nasal qui réduirait de 50 % les risques d'infection à la Covid-19. Ce spray a été élaboré en partenariat avec Oncodesign, entreprise biopharmaceutique, les CHU de Dijon et Besançon et l'université de Bourgogne.

La mise sur le marché de ces produits pharmaceutiques est conditionnée à l'autorisation des autorités sanitaires compétentes. L'investissement de ces entreprises présentes sur le territoire de la Côte d'Or témoigne d'un savoir-faire dans le domaine de la conception, la fabrication et le conditionnement de produits pharmaceutiques reconnu au niveau national et international.